

# OMPI



**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**WIPO/GRTKF/IC/10/INF/5**

**ORIGINAL : anglais**

**DATE : 5 novembre 2006**

**F**

**COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIETE  
INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES  
GENETIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS  
ET AU FOLKLORE**

**Dixième session**

**Genève, 30 novembre – 8 décembre 2006**

**NOTE D'INFORMATION A L'INTENTION DU GROUPE D'EXPERTS  
DES COMMUNAUTES AUTOCHTONES ET LOCALES**

*Document établi par le Secrétariat*

Rappel

À sa septième session, le comité est convenu que, “immédiatement avant le début des sessions du comité, une demi-journée devra être consacrée à des exposés thématiques présentés sous la présidence d’un représentant d’une communauté autochtone ou locale”.

Les exposés thématiques ont été organisés de la même manière que ceux consacrés aux expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore à la quatrième session du comité et aux savoirs traditionnels à sa cinquième session, ainsi que les deux premières réunions de groupes d’experts de cette série, qui ont été convoquées à l’occasion des huitième et neuvième sessions du comité intergouvernemental, tenues en juin 2005 et en avril 2006 respectivement.

Thème

Préoccupations et expériences des communautés autochtones et locales en matière de protection de leurs savoirs et expressions culturelles traditionnels.

Programme provisoireJeudi 30 novembre 2006

10 heures – 10 h 15      Ouverture

10 h 15 – 11 h 20      Première session :

Président : à confirmer

Premier expert

Deuxième expert

Troisième expert

Discussion générale

11 h 20 – 11 h 30      Pause

11 h 30 – 13 heures      Deuxième session :

Quatrième expert

Cinquième expert

Sixième expert

Discussion générale

13 heures                      Clôture

*Liste indicative de points à aborder à l'intention des experts*

Nature des savoirs traditionnels, expressions traditionnelles et ressources génétiques

Décrivez succinctement la nature des savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles ou ressources génétiques détenus par votre communauté, ainsi que leur importance pour l'identité culturelle, la vie communautaire et le rapport durable à l'environnement de votre communauté.

Droit et pratiques coutumiers

Décrivez le rôle du droit, des pratiques et des protocoles coutumiers dans la protection et la sauvegarde de vos savoirs et expressions culturelles traditionnels et des ressources génétiques qui s'y rapportent.

Appropriation illicite et utilisation abusive

Décrivez, du point de vue de votre communauté, les expériences concrètes en matière d'appropriation illicite et d'utilisation abusive de savoirs traditionnels, d'expressions culturelles traditionnelles ou de ressources génétiques, y compris les préoccupations suscitées par le manque de compréhension et de respect externes concernant le droit coutumier et les valeurs communautaires.

Réactions des communautés

Décrivez comment votre communauté réagit aux problèmes d'appropriation illicite et les initiatives prises au niveau communautaire pour préserver et protéger les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, notamment sur les plans pratique, juridique, éducatif et social.

Besoins et aspirations

Décrivez les besoins et aspirations de votre communauté, à l'intérieur du système national et au-delà, y compris au sein de la communauté internationale.

Enseignement à tirer par le comité intergouvernemental

Compte tenu de l'expérience, des besoins et des aspirations de votre communauté, à quelles questions le comité devrait-il attacher la plus grande attention dans ses travaux; et comment peut-il répondre davantage aux besoins et aspirations de votre communauté?

[Fin du document]